

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**
**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs 2013.

 4<sup>ème</sup> trimestre

INDICATEURS D'ACTIVITE 4 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2013 (PROVISOIRE)	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013**	4 <sup>ème</sup> trimestre 2012*	au 31/12/2013**	au 31/12/2012 *	VARIATION DEC 2013/2012	
					Montant	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>11 590</b>	<b>12 025</b>	<b>46 624</b>	<b>42 267</b>	<b>4 357</b>	<b>10,3%</b>
Intérêts (1)	8 418	9 072	33 908	32 466	1 442	4,4%
Commissions en produits (2)	2 331	1 816	8 555	6 819	1 736	25,5%
Gains nets sur opérations de change	1 345	1 127	3 055	2 261	794	35,1%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	-504	10	1 106	721	385	53,4%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>4 829</b>	<b>4 534</b>	<b>19 093</b>	<b>17 237</b>	<b>1 856</b>	<b>10,8%</b>
Intérêts encourus	4 782	4 382	18 865	16 890	1 975	11,7%
Commissions encourues	47	152	228	347	-119	-34,3%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>6 761</b>	<b>7 491</b>	<b>27 531</b>	<b>25 030</b>	<b>2 501</b>	<b>10,0%</b>
<b>Autres Produits d'exploitation</b>	<b>-858</b>	<b>254</b>	<b>42</b>	<b>275</b>	<b>-233</b>	<b>-84,7%</b>
<b>Charges opératoires :</b>	<b>4 558</b>	<b>4 833</b>	<b>15 890</b>	<b>14 404</b>	<b>1 486</b>	<b>10,3%</b>
Frais de personnel	2 852	3 318	11 690	10 510	1 180	11,2%
Charges générales	1 706	1 515	4 200	3 894	306	7,9%
<b>Structure du portefeuille</b>			<b>69 523</b>	<b>61 738</b>	<b>7 785</b>	<b>12,6%</b>
Portefeuille titre commercial			20 981	11 055	9 926	89,8%
Portefeuille titre d'investissement			48 542	50 683	-2 141	-4,2%
<b>Encours nets de crédits (3)</b>			<b>548 999</b>	<b>544 034</b>	<b>4 965</b>	<b>0,9%</b>
Encours CT aux entreprises			107 770	95 957	11 813	12,3%
Encours MLT aux entreprises			268 774	303 325	-34 551	-11,4%
Encours MLT aux particuliers			110 584	86 056	24 528	28,5%
Leasing			28 768	23 965	4 803	20,0%
Découverts en compte			33 103	34 731	- 1628	-4,7%
<b>Encours des dépôts</b>			<b>490 302</b>	<b>342 045</b>	<b>148 258</b>	<b>43,3%</b>
Dépôts à vue			257 433	166 906	90 527	54,2%
Dépôts d'épargne			32 699	30 203	2 496	8,3%
Dépôts à terme			138 913	128 191	10 722	8,4%
Autres produits financiers			61 257	16 745	44 512	265,8%
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>148 628</b>	<b>164 379</b>	<b>-15 751</b>	<b>-9,6%</b>
Encours lignes de crédits			28 207	34 301	-5 726	-16,9%
Frais financiers sur lignes de crédits			922	767	-168	-15,4%
Encours emprunts obligataires			115 750	126 000	-10 250	-8,1%
Frais financiers sur emprunts obligataires			3 749	3 356	393	11,7%
<b>Capitaux propres</b>			<b>150 884</b>	<b>145 257</b>	<b>5 627</b>	<b>3,9%</b>

\* Données corrigées

\*\* Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

- Suite -

## **BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES**

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

### **1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents**

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

- Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

- Suite -

### **1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **1.4- OPERATIONS EN DEVISES**

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

## **PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2013**

L'activité de la BTE a été marquée au cours du quatrième trimestre 2013 par une hausse de 10,3% des produits d'exploitation bancaire par rapport au quatrième trimestre 2012 du fait essentiellement de la hausse des commissions perçues (+1 736 mille dinars) ainsi que de la hausse des intérêts perçus (+1 442 mille dinars).

Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont subi une hausse de 10,8% au cours de la même période (+1 856 mille dinars).

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du quatrième trimestre 2013 une augmentation de 10,0% (+2 501 mille dinars) par rapport à la même période de 2012.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 12,6% (+7 785 mille dinars) résultant des investissements réalisés principalement dans les titres de placement.

L'encours des crédits a enregistré au cours du quatrième trimestre 2013 un accroissement de 0,9% (+4 965 mille dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits MLT aux particuliers (+24 528 mille dinars), des crédits CT aux entreprises (+11 813 mille dinars), et des crédits leasing (+4 803 mille dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours de la même période 2013 un accroissement de 43,3% (+148 258 mille dinars) par rapport à la même période de 2012 résultant essentiellement par l'accroissement remarquable des dépôts à vue (+54,2%), soit +90 527 mille dinars, des dépôts à terme (+8,4%), soit +10 722 mille dinars et des comptes d'épargne qui ont augmenté de +8,3%, soit +2 496 mille dinars.